

Sol&Moi : l'offre de HomeServe qui démocratise l'accès à l'autoconsommation solaire

Alors que le décret S21 divise par trois le tarif de rachat de l'électricité solaire excédentaire, HomeServe, acteur de confiance de la transition énergétique, fait évoluer son offre Sol&Moi. En proposant le stockage virtuel sur l'ensemble de son offre en partenariat avec MyLight150, HomeServe s'emploie à allier accessibilité et autonomie. Conçue pour maximiser l'autoconsommation énergétique des foyers français, les clients pourront, dès avril 2025, profiter de la flexibilité nécessaire pour optimiser leur indépendance énergétique et s'affranchir de la revente du surplus énergétique et des réseaux énergétiques traditionnels.

Sol&Moi : l'offre 360° qui encourage l'indépendance énergétique !

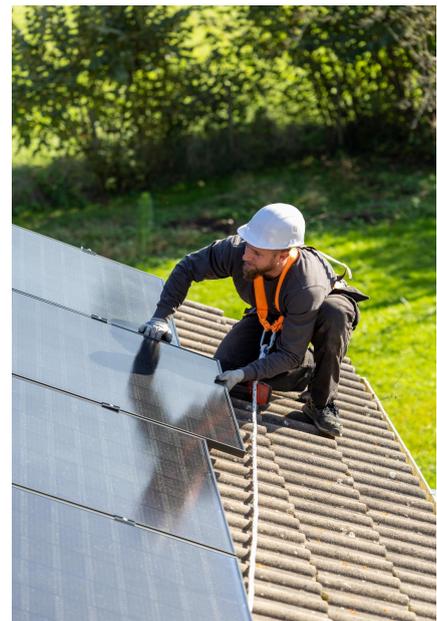
67 % des Français constatent une augmentation de leur facture d'électricité d'après la dernière étude MyLight150. Pour lutter contre la flambée des prix, le recours à des alternatives énergétiques durables et économiques devient un atout majeur pour soutenir le portefeuille des Français. Les panneaux solaires restent une réponse privilégiée pour les foyers : si jusqu'à présent, leur installation représentait une opportunité financière en passant par la revente de son énergie, c'est désormais la carte du stockage virtuel qui s'avère être un allié de taille ! Pour répondre au contexte actuel, HomeServe a repensé son offre Sol&Moi en proposant des solutions plus accessibles et performantes, adaptées à chaque budget et mode de consommation.

L'offre solaire Sol&Moi se décline en trois gammes avec désormais la possibilité d'intégrer le stockage virtuel : **une solution clé en main sur le chemin de l'autonomie énergétique.**

→ **Sol&Go** : La solution "accessible" avec un juste équilibre entre prix et performance, des panneaux garantis 25 ans - à partir de 5 990€

→ **Sol&Zen**: Un accompagnement premium et personnalisé avec un suivi post-installation pendant la première année, des panneaux garantis 30 ans - à partir de 6 490€

→ **Sol&Plus** : Une indépendance énergétique totale grâce au boîtier Mylight inclus dans la solution et qui permet le stockage virtuel de sa production en vue d'une consommation où l'on en a besoin, sans changer ses habitudes ! Les panneaux Mylight à hétérojonction sont garantis 30 ans - à partir de 9 190€



Des économies sur la facture et un accompagnement sur mesure à chaque étape

Avec Sol&Moi, les particuliers peuvent produire et consommer leur propre électricité, réduisant ainsi leur dépendance au réseau et leurs dépenses énergétiques. Grâce à son partenariat avec **MyLight 150**, pionnier des solutions intelligentes d'autoconsommation solaire, HomeServe intègre des technologies avancées comme **MySmart Battery**. Cette technologie permet à la fois le stockage virtuel de l'énergie produite mais également le pilotage intelligent des appareils comme le chauffe-eau. Résultat : une consommation mieux maîtrisée et jusqu'à **100 % d'autoconsommation**, pour des économies maximales.

Finalement, les consommateurs bénéficient d'un accompagnement personnalisé à chaque étape de leur projet. De l'étude de faisabilité à l'installation et à la maintenance, ils sont guidés pour s'assurer que la solution choisie répond parfaitement à leurs besoins. L'objectif : leur permettre de maximiser leur autoconsommation, réduire leurs dépenses et profiter d'un suivi continu pour une expérience optimale.

À PROPOS DE HOMESERVE

Depuis plus de 20 ans, HomeServe déploie son énergie au service de l'amélioration durable de l'habitat. Avec nos 1 300 collaborateurs et près de 4 000 professionnels sur le terrain, l'entreprise simplifie les réparations et accélère la transition énergétique des logements résidentiels. Avec son programme RSE "Empreinte 2030", HomeServe s'engage pour ses clients, ses femmes, ses hommes et les territoires. HomeServe France est la filiale française de HomeServe EMEA, détenue par le fonds d'investissement Canadien Brookfield. Pour plus d'informations : www.homeserve.fr